

Image utilisée sans mon accord pour promotion touristique

Par **yvon35**, le **28/07/2020** à **18:53**

Bonjour,

Une commune ou j'ai un stand sur le marché, a utilisé une image de mon stand ou j'apparais en gros plan, pour la promotion de sa commune, pour promotion touristique, sans mon accord. Ce n'est pas une image générale du marché, mais bien mon stand en entier avec moi derrière.

Je suis sur ce marché depuis 20 ans. Après le Covid 19, cette commune m'a retiré ma place sans me prévenir, après mon intervention m'a redonné une place différente et plus petite, et dans l'ensemble a maltraité nombres de commerçants..

Je souhaiterais savoir si j'ai un recours contre cette commune.

merci

Yvon

Par **Visiteur**, le **28/07/2020** à **22:47**

Bonsoir

Avant tout, vous devriez rencontrer le premier magistrat pour tenter un accord amiable.